

Dimanche

23 mars 2025



HAYBES ARDENNES France

L'Association Ardennes Haybes Forest Rando

Organise sa **10^{ème}** MARCHÉ POPULAIRE INTERNATIONNALE

6 km

10 km

15 km

20 km

10^{ème} Randonnée de Printemps



DEPART et ARRIVEE : Salle des fêtes 'foyer civil 'de Haybes 08 170

HORAIRE : 8 heures à 15 heures (pour 6 - 10- 15km)

8 heures à 14 h00 (pour 20 km)

Arrivées limitées à 18 heures



Ouvert à tous (gratuit aux enfants de moins de 12 ans, les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés)

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 3 €** ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (**enfants jusqu'à 16 ans**). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Préinscriptions : Avant le 23 mars 2025 pour les groupes. Sur place pour les individuels

Renseignements et Inscriptions groupes : Jean -Louis LEONI tél : 06-17-81-26-67

Email : jeanetmar66@outlook.fr

ASSURANCE : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de MAIF, l'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé

RAVITAILLEMENT Boissons et petites collations gratuites aux différents points de contrôle

RESTAURATION : Buvette et restaurations sont assurées à l'arrivée

AVIS IMPORTANT : Interdiction de fumer et d'allumer du feu sur les parcours

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse

SECOURISME : Premier secours assuré appelez le 18 ou 112

URGENCE : 112

Partenaires FFSP



Agrément ministériel du 20 juin 2006- Reconnue de mission d'utilité publique par Arrêté n° 012156 du 2 août 2001
La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal

Membre de la FFSP : F 1333 internet : [http //www.ffsp.fr](http://www.ffsp.fr)

Visa FFSP 2025 08332E

E-mail : contact@ffsp.fr [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

IMPRIME PAR NOS SOINS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE